



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://ufpweb.org/fr/spip.php?article799>

Débat Africain : La Mauritanie au menu (transcription 1ere partie)

- Z - Archives - Putsh militaire du 6 août 2008 - Articles et dépêches -



Date de mise en ligne : mardi 2 septembre 2008

Union des Forces de Progrès

La Mauritanie, actualité oblige, était au menu de la dernière émission « Débat Africain ». Notre consœur Madeleine Moukamabano recevait sur son plateau les personnalités politiques suivantes : Messaoud Ould Boulkheir, président de l'App et président de l'Assemblée nationale, Ahmed Ould Daddah, président du RFD et leader de l'Opposition démocratique, Bal Amadou Tijane, ministre de la Justice et Bâ Boubakar Moussa, premier vice-président de l'Ufp. Nous vous proposons la première partie de la transcription de cette édition. Une première partie marquée par le « déchaînement » non contenu de Messaoud Ould Boulkheir contre son rival de toujours, Ahmed Ould Daddah.

Le coup d'Etat militaire du 6 août en Mauritanie reste atypique dans un Continent qui pourtant en a connu bien d'autres. Alors que la Communauté internationale exige toujours le rôle à la légalité constitutionnelle et brandit la menace de sanctions, la majorité des partis politiques ceux de l'opposition, comme ceux de la mouvance présidentielle, soutiennent les putschistes. Et le champ politique mauritanien est devenu illisible. Dans cette émission, nous reviendrons sur les raisons de ce putsch, ses répercussions sur le paysage politique mauritanien et nous évoquerons bien sûr les propositions de sortie de crise.

Pour ce débat nous sommes en compagnie de Messaoud Ould Boulkheir, président de l'Alliance populaire progressiste, président de l'Assemblée nationale. Il est de ceux qui refusent catégoriquement de reconnaître la junte militaire. Ahmed Ould Daddah, président du Rassemblement des forces démocratiques, arrivé en deuxième position à l'élection présidentielle en 2007. Il est chef de l'Opposition. Il soutient l'action des militaires mais sous conditions. Bâ Boubakar Moussa, premier vice-président de l'Union des Forces de Progrès, une formation de la mouvance présidentielle. Il était ministre conseiller du président renversé, Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi. Il condamne le coup d'Etat. Et enfin Bal Amadou Tijane, ministre de la justice qui soutient l'action des militaires putschistes. La situation en Mauritanie pour les non mauritaniens est extrêmement complexe.

Il y a seize mois l'élection présidentielle mauritanienne était qualifiée d'exemplaire pour toute l'Afrique. Aujourd'hui, on se retrouve dans une situation avec un coup d'Etat militaire, mais un coup d'Etat militaire assez spécial puisqu'il a renversé les têtes de l'exécutif, le président et le premier Ministre, sans toucher aux institutions. Par ailleurs, on assiste à une sorte d'éclatement du champ politique avec des formations qui soutenaient le président renversé qui sont maintenant contre lui ; avec des formations de l'Opposition qui acceptent le coup d'Etat. Alors on a envie de vous demander qu'est-ce qui s'est passé.

Bal Amadou Tijane, qu'est-ce qui explique cette situation d'aujourd'hui ? « C'est justement parce que l'exécutif a bloqué les mécanismes traditionnels de solution qu'on en est arrivée là » Bal Amadou Tijane : Ecoutez, ce qui explique cette situation, c'est qu'il y a eu une crise parlementaire d'abord, à l'origine. On ne le dira jamais assez. Ce n'est pas par des militaires que cette situation a commencé. Non. C'est au niveau parlementaire qu'il y a eu une crise. Cette crise, les parlementaires ont essayé de la résoudre en utilisant des mécanismes constitutionnels normaux. Et c'est dans l'impossibilité de résoudre cette question par le jeu des mécanismes constitutionnels normaux qu'il y eu l'avènement des militaires.

Madeleine Moukamabano : Quand vous dites crise parlementaire, c'est une sorte de dissension entre le Parlement et le président alors que le Parlement quand même était en majorité pour le président, au départ.

Bal Amadou Tijane : Oui. Il n'empêche qu'il y a quand même une crise même si on la définit de crise interne au niveau du parti de la mouvance présidentielle. Il reste qu'il y a eu une crise entre l'exécutif et le législatif, le Parlement, et c'est justement parce que l'exécutif a bloqué les mécanismes traditionnels de solution qu'on en est arrivée là !

Madeleine Moukamabano, Messaoud Ould Boulkheir, vous êtes le président de l'Assemblée Est-ce que c'était la

seule solution pour sortir de cette partie de bras de fer entre le président et l'Assemblée. Une Assemblée, encore une fois, je le rappelle, qui est censée être de sa mouvance. « Ce qui est arrivé est arrivé parce qu'il y avait une volonté de renverser le Chef de l'Etat »

Messaoud Ould Boulkheir : Bien évidemment non. Il y avait moult autres solutions. Mais pour revenir aux causes, je m'élève tout à fait contre l'affirmation du respectable du ministre de la justice s'agissant d'une soi-disant crise qui ce serait produite entre le Parlement et l'exécutif. Cette crise est fabriquée. Comment a été fabriquée cette crise ? Elle a été suscitée par le général Mohamed Ould Abdel Aziz. Elle a pris naissance au BASEP. Donc sa base. C'est là qu'est née cette crise parce qu'on la suscitée chez les parlementaires qui, je le rappelle, sont pour leur majorité sont des parlementaires indépendants, donc pas issus de partis politiques et qui ont été suscités durant la transition par les militaires eux-mêmes. Et maintenant on voit clairement pourquoi ces candidatures indépendantes ont été suscitées, c'est pour en arriver là. Je dirai, moi, que ce qui est arrivé est arrivé parce qu'il y avait une volonté de renverser le Chef de l'Etat et on voulait trouver pour cela une soi-disant cause institutionnelle qui n'existe pas.

Madeleine Moukamabano : Justement pourquoi élire un président pour le renverser après puisqu'on avait dit quand même que le président avait été soutenu par les militaires.

Messaoud Ould Boulkheir : Grosso Modo, quand on dit cela, c'est en partie vrai. Le président a été suscité ou soutenu par des militaires. Il a été soutenu par des civils. Comme d'autres candidats à la magistrature suprême ont été eux aussi soutenus par des militaires. C'est tout. Donc le fait d'être suscité ne veut pas dire être à la solde parce que en campagne chacun choisit le candidat qu'il veut et parmi les candidats il y en a au moins deux qui autour desquels se partageaient les militaires qui étaient au Pouvoir.

Madeleine Moukamabano : Ahmed Ould Daddah, finalement on a l'impression que cette crise ou ce coup d'Etat est le résultat de la façon dont l'élection présidentielle 2007 qualifiée d'exemplaire a été menée. « La démocratie ne peut pas être à la carte »

Ahmed Ould Daddah : Parfaitement. Cette élection n'a pas été si exemplaire que ça. Les militaires d'abord avaient leur candidat. Ils ne l'avaient pas soutenu, ils l'avaient emmené. Ils l'avaient financé. Ils l'avaient appuyé par l'Armée et par l'Administration. On peut beaucoup dire sur ce plan. Ensuite les mêmes militaires avaient suscité les candidatures indépendantes en faisant éclaté un certain nombre de partis politiques. Et c'est pourquoi aujourd'hui on a une chambre ingérable parce que les indépendants n'avaient pas n'étaient pas dans un parti, n'avaient pas d'idéologie commune. Ils n'avaient pas grand-chose en commun. Ceci étant même les indépendants ont le droit de changer de camp, de changer d'opinion. Ce n'est pas une raison de bloquer le fonctionnement normal des institutions. Lorsque la moitié des députés de l'Assemblée nationale avaient demandé une convocation de la session extraordinaire alors que le président Messaoud était absent, un des vice-présidents a adressé une lettre au président de la République et celui-ci a dit usant d'arguties juridiques peu fiables disant qu'il faut que ce soit le président. A quoi servent les vice-présidents s'ils ne peuvent convoquer en l'absence du président une session ? Il y a eu également, il ne faut pas l'oublier, le premier coup de feu dans ce changement avait été fait par le président déchu qui, nuitamment, avait décapité l'Armée et les forces de sécurité, non pas par de décret, ce qui serait son droit, et dans le dit décret il fallait quand même dire le ministre de la défense entendu, c'est une formule classique quand on change le Chef d'Etat-major de l'Armée ou de la gendarmerie. Non par un communiqué non numéroté fait nuitamment, non seulement les institutions ont été bloquées, non seulement les conditions d'élections étaient plus que contestables. Mais il y a eu aussi cette agression contre la hiérarchie militaire. Cette façon de faire aurait pu entraîner un début de guerre civile si jamais il y avait eu des morts au sein l'Etat-major et ces morts auraient pu exister.

Madeleine Moukamabano : Est-ce que c'est là qui explique que des démocrates comme vous. Vous vous êtes battu pour la démocratie. Je vous ai entendu notamment dans le cadre de cette émission condamner des coups

d'Etat. Et aujourd'hui, vous ne condamnez pas ce coup d'Etat.

Ahmed Ould Daddah : J'ai d'abord dit que le président déchu a été emmené par les militaires ; qu'il a aussi cogéré avec eux. Je suis assez étonné d'un certain nombre de gens qui avaient fait partie de ce gouvernement quasi-militaire nous dire aujourd'hui qu'il faut défendre la démocratie. Vous savez la démocratie ne peut pas être à la carte. Ce qui c'est passé jusqu'à présent, c'est que nous avons eu seize mois blancs. Une année blanche comme on dit dans le milieu scolaire. Nous avons seize mois blancs de tâtonnements, de situations tout à fait ingérables et conflictuelles et in fine nous avons eu un système bloqué sur le plan institutionnel, sur le plan politique. Et le président déchu a tiré le premier.

Madeleine Moukamabano : Bâ Boubacar Moussa, une opinion que vous ne partagez pas, certainement ! « La situation est telle aujourd'hui en Mauritanie qu'il faut se prononcer clairement »

Bâ Boubacar Moussa : Non. Pas du tout. Je suis étonné d'entendre les propos du président Ahmed Ould Daddah et ceux du ministre de la Justice. J'ai beaucoup de respect pour eux. Mais la question fondamentale qui se pose est la suivante : reconnaissent-ils fondamentalement que les élections présidentielles ont été pour l'essentiel justes et équitables ? Si oui, le président Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi exerçait-il constitutionnellement ses fonctions ? Auquel cas est-ce que le coup d'Etat qui a été mené contre est anti-constitutionnel ? Si c'est le cas, comme je le pense, le soutiennent-ils ou le condamnent-ils. Deuxièmement, le président Ahmed Ould Daddah dit lui qu'il est étonné des positions de certaines formations politiques. Je crois qu'il serait plus juste pour les auditeurs mauritaniens de les nommer. La coalition qui a exercé les charges de la gestion des affaires du pays avec le président Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi, sont l'App du président Messaoud Ould Boulkheir, Tawwassoul, ce qu'on appelle, les islamistes modérés, du président Jemil Ould Mansour et l'Union des Forces du Progrès du président Mohamed Ould Maouloud.

Madeleine Moukamabano : Oui, votre parti politique !

Bâ Boubacar Moussa : Mais, il le sait le président Ahmed Ould Daddah, nous nous sommes concertés au sein de l'Opposition avec lui. Nous sommes parvenus à des conclusions divergentes. Lui était et il est toujours opposé à la participation au gouvernement qui avait été proposé de large coalition et de large consensus. Mais nous avons convenu à ce sujet, devant témoins avec Tawassoul et Mohamed Ould Maouloud, que chacun d'entre nous devait respecter la position des autres. Il a été le premier à nous attaquer. En tout cas, la situation est telle aujourd'hui en Mauritanie qu'il faut se prononcer clairement. Sommes-nous oui ou non pour l'exercice d'un pouvoir militaire (...) ? Exigeons-nous la libération du président et de son premier ministre et leur rétablissement dans leurs fonctions. Ce sont deux questions fondamentales sur lesquelles il faut être clair.

Madeleine Moukamabano : Ahmed Ould Daddah...

Ahmed Ould Daddah : Il a en fait tout dit en disant que l'élection était pour l'essentiel convenable. Effectivement, elle était pour l'essentiel non convenable. Je n'ai pas, au passage, non plus attaqué l'Ufp, ni un autre parti. Je dis personnellement que je ne suis pas pour que les militaires restent en place ; par ailleurs, j'ai tout sacrifié pour la démocratie. Notre position comprend des aspects. Un aspect compréhension et accompagnement du changement qui était inévitable. Et un autre aspect sur ce que l'on va faire. C'est pourquoi jusqu'à présent nous n'avons pas accepté de participer au gouvernement tant qu'on n'a pas des conditions démocratiques qui permettent au pays de revenir sur la voie démocratique et d'y rester.

Madeleine Moukamabano : Les conditions de revenir à la voie démocratique et d'y rester on en parle dans la deuxième partie de cette émission. Mais là, je m'adresse à vous Messaoud Ould Boulkheir. Aujourd'hui tout le

monde parle de la nécessité de rétablir la légalité constitutionnelle. Qu'entendez-vous par là parce que nous avons l'impression que tout le monde n'a pas la même perception de cette légalité ?

Messaoud contre Ahmed : « Vous avez été parmi tous les coups fomentés contre lui (Sidioca) pour le discréditer, pour le déstabiliser »

Messaoud Ould Boulkheir : Madeleine, je voudrais bien répondre. Mais auparavant, il faut que l'on revienne sur certaines choses que l'on a entendues auparavant. On a parlé de blocage institutionnel. Une majorité de députés qui a demandé l'organisation d'une session parlementaire. Cette majorité existe et constitutionnellement, elle a le droit de demander la tenue d'une telle session. Mais il y a des canaux, des créneaux. Et le règlement de l'Assemblée, qui est une loi, dispose que la suppléance du président, c'est seulement pour présider les réunions et la représentation de l'Assemblée aux cérémonies officielles. C'est écrit noir sur blanc. Ce n'est pas des arguties. C'est la loi. Et c'est ce qu'a répondu le gouvernement au vice-président qui a demandé cette réunion. Alors que le président, en l'occurrence moi, je venais de quitter Nouakchott pour l'intérieur du pays. Je suis joignable à tout moment et à bout de champ. Mais personne n'a eu le soin ou la délicatesse de me saisir ou de me demander de transmettre cette lettre. Tout simplement parce qu'il y a une atmosphère de putsch, de coup d'Etat organisée avec les députés qui voulaient déposer la motion de censure et qui prenaient leurs ordres du BASEP pour demander cela. Mais le problème est que la loi est là. On lui a tordu le coup et on a répondu dans le sens de la loi. Donc ce n'est pas des arguties le président Ahmed. S'agissant du candidat qui a été emmené par les militaires. Je pense que ce n'est pas la première édition d'un candidat emmené par les militaires. Vous-même Monsieur le président Ahmed vous avez été emmené par Sid'Ahmed Taya, durant les élections. Et ce sont les mêmes personnes qui vous ont suscité d'où vous étiez de venir assister à ces élections qui ont également pressenti Sidi Ould Cheikh Abdellahi pour être leur candidat. Et vous-même monsieur le président Ahmed, vous avez de tout temps été aux côtés des militaires pensant que Sidi Ould Cheikh Abdellahi n'était qu'une diversion. Et que leur vrai candidat c'était vous. Au bout du compte, voyant que ce n'était pas aussi vrai ; qu'ils étaient partagés que vous avez commencé à nourrir ce sentiment. Et vous n'avez jamais digéré votre non élection. Et vous n'avez pu digérer que Sidi Ould Cheikh Abdellahi accepte de se présenter en même temps que vous. Et depuis que les élections sont terminées, vous n'avez jamais accepté qu'il soit président. Et vous avez été parmi tous les coups fomentés contre lui pour le discréditer, pour le déstabiliser. C'est ce que vous faites maintenant avec les militaires. Vous avez été avec les militaires pendant la transition, vous êtes dans ce coup d'Etat. La démocratie, très sincèrement ce n'est pas un slogan. C'est une réalité. La démocratie cohabite difficilement avec le coup d'Etat. Et vous avez supporté, vous avez cautionné ce coup d'Etat avant d'avoir la moindre précaution avant de savoir ce qu'ils veulent en faire. Maintenant cette reculade de ne pas assister au gouvernement ne trompe personne. Vous avez nettoiyé d'un coup de balai votre soi-disant attachement à la démocratie qui n'existe que de façade.

Retranscription JD